L' Info Ablutienne N° 34 Juillet 2024

L'info Ablutienne

Le Mot du Maire

Chères Ablutiennes,
Chers Ablutiens,

Ce 34ème numéro de l'Ablutien est pour moi l'occasion d'aborder la fiscalité, les travaux qui seront engagés prochainement et une nouvelle fois la sécurité routière dans notre village.

Lors de notre réunion de conseil municipal du 11 avril, nous avons arrêté les comptes de l'année 2023 et présenté une synthèse financière des résultats de ces deux dernières années.

Le constat est sans appel, l'inflation galopante, la revalorisation des salaires, la nette augmentation de notre contribution au syndicat scolaire ont impacté nos dépenses.

Quant aux recettes de fonctionnement, assurées majoritairement par la fiscalité locale et malgré une revalorisation annuelle des valeurs locatives décidée par les services de l'Etat, nous enregistrons en fin d'année une capacité réelle d'autofinancement négative.

A cela s'ajoute pour 2024, un montant de dotations de fonctionnement en baisse d'environ 30.000 €.

Les dotations représentent actuellement 30% des ressources des collectivités territoriales. Avec les restrictions budgétaires qui se profilent pour réduire la dette publique, nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle baisse de dotations l'année prochaine.

Pour nous permettre d'équilibrer les prévisions budgétaires dès cette année, nous avons donc été contraints d'augmenter à minima les impôts locaux, dont le taux n'a pas bougé depuis 2015.

Le budget primitif qui vient d'être voté, à l'unanimité des conseillers présents et dont vous trouverez un extrait dans ce journal, nous permettra de continuer à entretenir nos bâtiments, nos espaces verts, à fleurir notre village, à soutenir nos associations et à poursuivre nos investissements pour rendre notre commune attractive et améliorer le cadre de vie de nos habitants.

En matière sportive et après consultation, la conception et la construction d'un pumptrack sont confiées à l'entreprise HITRACKS GE, spécialisée dans ce domaine. Les travaux débuteront en juillet pour une durée de six semaines.

Ce nouvel équipement financé à 80% par l'Etat, la Région et le Département, viendra compléter l'offre sportive existante et sera, nous n'en doutons pas, utilisé par de nombreux jeunes, tout comme l'aire de fitness le long du CBR, installée en 2023.

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, l'avant-projet définitif relatif à la requalification de la Place du Général de Gaulle est pratiquement arrêté par la commission voirie environnement. L'enveloppe globale affectée aux travaux et le montant des subventions vous seront communiqués lorsque les entreprises seront retenues et que les arrêtés de subvention nous seront notifiés.

Nous pouvons néanmoins arrêter le plan de financement suivant : subventions, produit de la vente de deux terrains à bâtir et de l'ancien bâtiment qui abritait la Poste, souscription éventuelle d'un emprunt.

Ces travaux seront programmés après ceux de la communauté de communes et du SIEM, selon le planning prévisionnel ci-dessous :

- 15 juillet à 18h00 à la salle des fêtes : réunion publique d'information avant le démarrage des travaux.
- 15 juillet – 15 septembre : travaux de réseaux humides sur la rue Tour Nicole et place de Général de Gaulle (CCPC)
- 15 septembre – 15 octobre : travaux d'enfouissement des réseaux sur la rue Tour Nicole et place de Générale de Gaulle (SIEM)

1er octobre-15 octobre : reprise des bordures et trottoirs au droit de la route départementale (Commune)
15 octobre – 01 novembre : travaux d'enrobé sur la traverse (Département).
Novembre – février 2025 : travaux de voirie sur la rue de la Tour Nicole (CCPC).
1er semestre 2025 : aménagement de la place et du parvis de la mairie (Commune)

Je souhaite revenir sur les travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale 11, qui ont généré des remerciements, mais également quelques mécontentements qui se sont manifestés par des propos parfois vifs.

Je tiens à rappeler, que les différentes aménagements (double marquage central, stationnement alterné, écluses, limitation à 30km/h) et les contrôles de vitesse qui s'en sont suivis, font suite à des demandes de riverains qui excédés par la vitesse excessive sur cette route, ont souhaité que des solutions soient apportées pour sécuriser cet axe principal traversant où se trouvent, je le rappelle, deux abris-bus scolaires.

Depuis de nombreuses années, ce sujet récurent est retracé dans les procès-verbaux de certaines séances de conseil municipal des années 1990, 2000, 2010, et porte le même constat qu'aujourd'hui : un sentiment d'insécurité, lié à une vitesse excessive ayant déjà provoqué quelques accidents, dont un avenue de Paris, au croisement avec le hameau du Sourdon.

On aurait pu penser que chacun partageait le même objectif, apparemment non !!!! L'égoïsme à courte vue de certains se fait au détriment de la tranquillité et de la sécurité de la population. Il faut savoir dans la vie, accepter certaines contraintes, afin de sauvegarder la sécurité et le bien-être de tous.

Ce sujet étant clos, je terminerai en réitérant mes remerciements aux responsables de nos associations, qui au quotidien donnent de leur temps pour mener des actions caritatives, rénover, valoriser notre patrimoine, entretenir le devoir de mémoire, encourager la lecture, la culture et la pratique sportive.

La dernière assemblée générale à laquelle j'ai assisté confirme une fois de plus que le tissu associatif contribue amplement à la dynamique et au rayonnement de notre village.
Quelle fierté et quelle plus belle récompense pour les bénévoles du Karaté club, les parents et la collectivité de voir ces jeunes et ces adultes revenir avec de brillants résultats, couronnés de nombreuses médailles et de deux ceintures noires.
Les autres associations sportives ont également obtenues des résultats honorables.

J'adresse également un grand merci aux enseignants qui nous accompagnent avec leurs élèves lors des différentes commémorations nationales.

C'est ainsi, qu'à la demande de Monsieur le Préfet de la Marne, nous avons associé les élèves de l'école primaire à la cérémonie commémorative du 6 Mai, en l'honneur des résistants de notre village, tombés sous les balles des Nazis.
Lors de cette cérémonie solennelle, chargée en émotion, les enfants ont donné lecture des dernières lettres que les résistants ont adressées à leur famille avant d'être fusillés.

Il est très important que ce devoir de mémoire se poursuive à travers ces jeunes générations, pour ne pas oublier que notre liberté, nous la devons aux Hommes qui ont combattu et qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Je terminerai en vous souhaitant de passer un bel été, qui je l'espère sera plus ensoleillé que ces dernières semaines et je vous invite à nous rejoindre à la fête patronale le premier weekend de Juillet, aux festivités du 14 Juillet et à la cérémonie pour le 80ème anniversaire de la libération le 28 août prochain.

Le Maire,
Catherine FONTANESI

Municipalité

Fidèle à son programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune, la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne s'apprête à démarrer les travaux concernant le chemin de la gare et la rue du Moulin Bleu (inclue l'Impasse du Cubry). Plusieurs techniques seront utilisées pour ce chantier : réhabilitation en tranchée ouverte ; chemisage de réseaux… A noter que la CCPC profite également de ces travaux pour créer un nouvel accès sur la station d'épuration, afin de faciliter la circulation des camions et tracteurs.

Estimés à près de 500 000 €, ces travaux ont le même objectif que les travaux précédents, à savoir l'élimination des eaux claires qui s'introduisent actuellement dans les réseaux d'assainissement. Cela permet de garantir un traitement optimum des eaux usées au niveau de la station d'épuration.
Après les tranches Rue Julien Ducos, Bois de l'Epée et Route de Montbayen, les travaux chemin de la Gare et rue du Moulin Bleu correspondent à la 4ème tranche du programme.
Il restera une 5ème et dernière tranche prévue en 2025 sur l'avenue de Paris.

La CCPC associée à la commune de Saint Martin d'Ablois, du SIEM (Syndicat Intercommunal des Energies de La Marne) et du Conseil Départemental de la Marne, va entreprendre prochainement dans le cadre de ses compétences, des travaux d'aménagement de voirie et réseaux divers (VRD) sur la rue de la Tour Nicole et la place du Général de Gaulle.

Voici le détail technique et l'échéancier des travaux prochainement réalisés :

- ***Période du 15 juillet aux 15 septembre 2024*** *: Réfection des réseaux humides (assainissement eaux pluviales et eaux usées ainsi que la canalisation d'eau potable) sur la rue de la Tour Nicole et place du Général de Gaulle. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise GUINTOLI pour une durée de 2 mois environ, sous maîtrise d'ouvrage de la CCPC.*
- ***Période du 15 septembre au 31 octobre*** *: Travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécom et renouvellement de l'éclairage public, rue de la Tour Nicole et Place du Général de Gaulle. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SIEM.*
- ***Période du 01 au 15 novembre 2024*** *: Travaux de renouvellement de la couche de surface (enrobé) de la Route Départementale 11 intra-muros (rue Julien Ducos). Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental de la Marne.*
- ***Période du 15 novembre 2024 à février 2025*** *: Travaux d'aménagement de voirie de la rue de la Tour Nicole. Le principe d'aménagement retenu pour cette rue est la réalisation de trottoirs en béton désactivé, la pose de bordure et caniveau en pavé grès et voirie en enrobé. Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Pothelet pour une durée de 2 mois environ, sous maîtrise d'ouvrage de la CCPC.*

Durant toute la durée des travaux l'accès aux commerces sera maintenu

Principe du futur aménagement de la rue de la Tour Nicole.

Ce projet est pris en charge par la CCPC et la commune de Saint Martin d'Ablois à hauteur de 400 000 € HT, financé à 80% par la CCPC et 20 % par la commune.

Une réunion publique d'information sera organisée le lundi 15 Juillet 2024 à 18 h 00 à la salle des Fêtes.

A la suite de ces travaux, la commune de Saint Martin d'Ablois réalisera un aménagement qualitatif de la place de Général de Gaulle en 2025.

COMPRENDRE LE BUDGET COMMUNAL

RECETTES

Recette d'exploitation des services

Impôts locaux

Dotations de l'État

Emprunts

Remboursement emprunts

DÉPENSES

Fonctionnement

Salaire du personnel communal

Subventions aux associations

Flux (gaz, eau, électricité...)

... (etc)

Investissement

Construction d'équipements

Rénovation des écoles et autres bâtiments communaux

Equipements sportifs

... (etc

Municipalité

Taux d'impôts locaux		
Taxes	2023	2024
Taxe Foncière Propriétés Bâties	35,28%	37,50%
Taxe Foncière Non Bâties	16,02%	17,03%
Taxe Habitation Résidence Secondaire	13,66%	14,52%
Contribution Foncière Entreprises	11,04%	11,74%
Suppression 1er janvier 2023 de la Taxe Habitation Résidence Principale	- 13,66%	

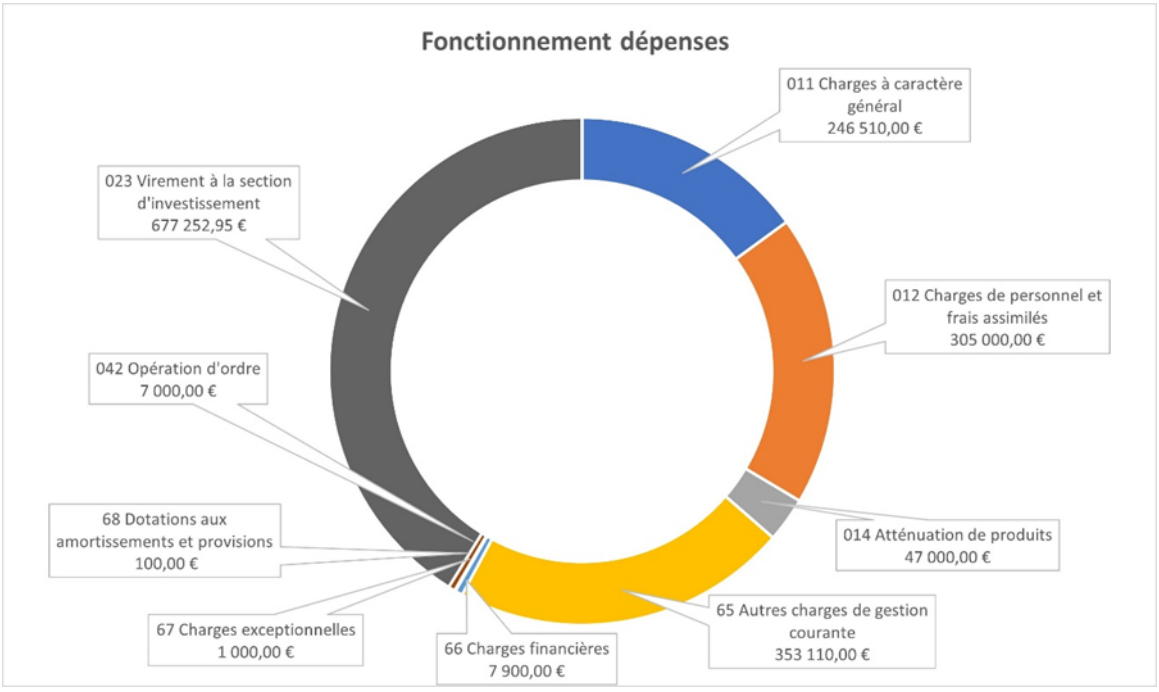

Municipalité

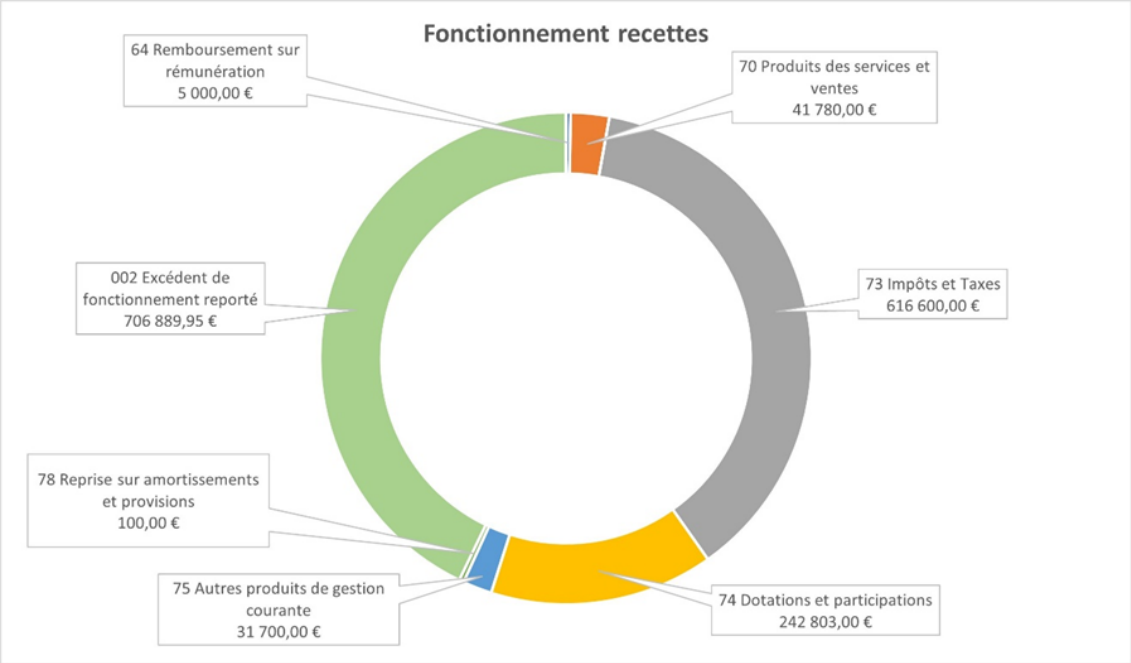

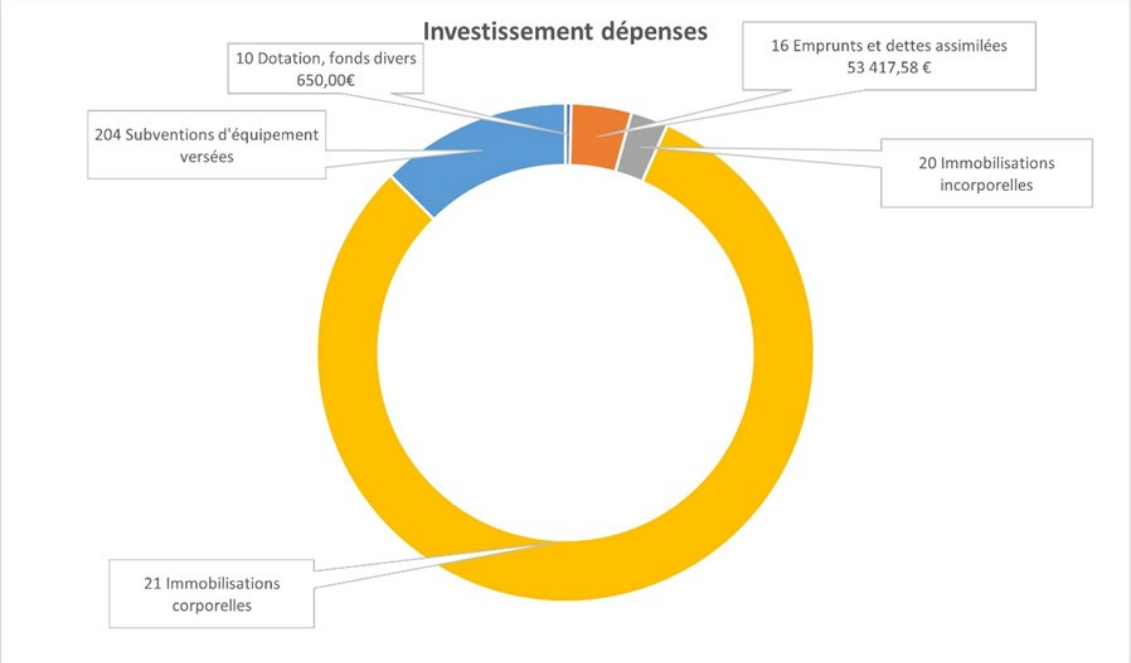

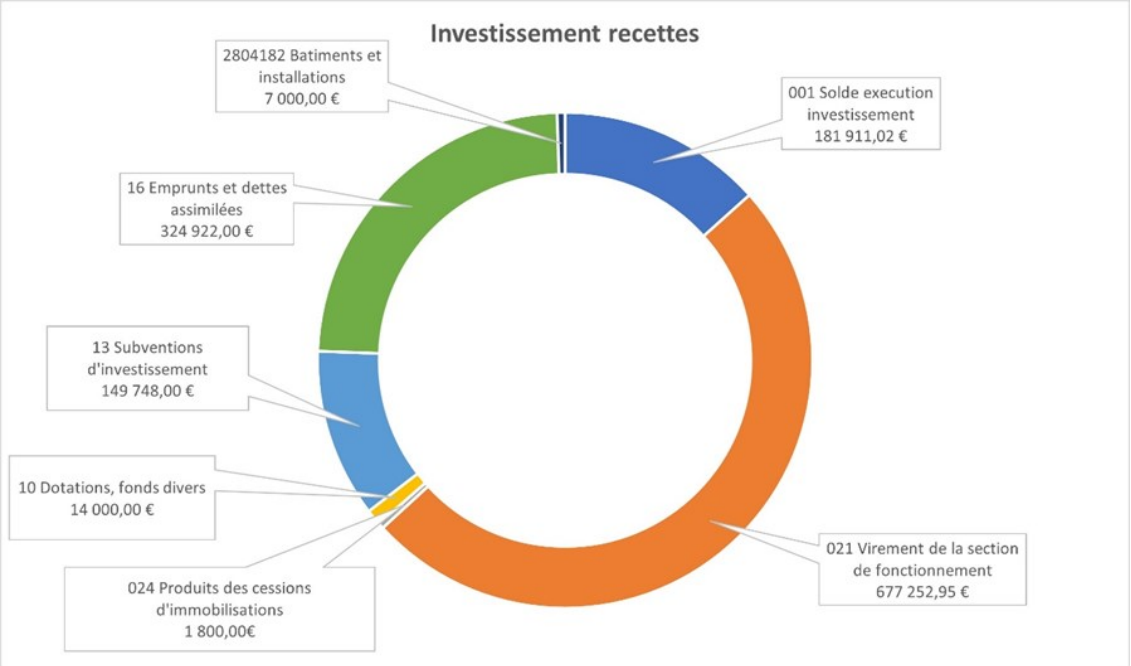

Ecole élémentaire

Commémoration du lundi 6 mai 2024.

Le lundi 6 mai, les 49 élèves de CE2/CM1 et de CE2/CM2 se sont rendus au cimetière de Saint Martin d'Ablois pour participer à l'hommage aux 3 résistants ablutiens fusillés de la seconde guerre mondiale : Julien Ducos, Michel Destrez et Marcel Soyeux. Quelques enfants volontaires ont lu les lettres d'adieux écrites par ces résistants à leur famille quelques heures avant leur exécution. Un travail d'explication de ces lettres avait été réalisé en classe avant les vacances de printemps. Ces lectures ont beaucoup ému les enfants. Pour clôturer cette cérémonie, les enfants ont chanté la Marseillaise a cappella.

La mairie de Saint Martin d'Ablois a ensuite offert une collation à tous les participants.

Jeux olympiques et handball à l'école élémentaire

En cette année scolaire olympique, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CE2/CM2 étaient inscrits dans l'opération intitulée, "Les écoles s'handballent pour les jeux olympiques", organisée par la DSDEN de la Marne, le comité Marne de handball, l'USEP, le CREPS de Reims et le CDOS de la Marne. Pendant 2 mois les enfants se sont entrainés régulièrement pour passer les épreuves de sélection.

En effet, 45 classes étaient inscrites mais seulement 22 classes retenues. Nous avons eu confirmation de notre sélection le vendredi 12 avril en fin de journée. Nous nous sommes rendus à Châlons en Champagne, le 7 mai 2024 avec nos 2 classes pour participer à la rencontre départementale.

En parallèle des matchs de handball, les élèves ont pu participer à des activités physiques pour découvrir des sports tels que le tir à l'arc, la boxe, le golf, le tennis, le lancer de vortex et culturelles comme le jeu de l'oie spécial JO ou des mimes.

Pas de classement, mais une belle expérience où tous les participants ont fait preuve d'engagement, d'enthousiasme et de fair-play. À l'issus de cette journée chaque enfant a eu une médaille et un diplôme. Les transports étaient pris en charge par l'organisation.

Ecole maternelle

La leçon de goût

Le jeudi 9 mars, Monsieur Dallet est venu à l'école maternelle rencontrer les enfants pour leur faire une leçon de goût sur le thème « Salé, sucré, acide, amer ».

Les enfants ont pu échanger avec lui et ainsi découvrir des saveurs, inconnues pour certains.

Ils ont pu déguster des allumettes au fromage (pour le salé), des petits sablés au sucre (pour le sucré), des tartelettes au citron de Menton (pour l'acidité). Puis, afin d'amener les enfants vers l'amer, Monsieur Dallet leur a fait goûter des chocolats (fritures au chocolat blanc, au chocolat au lait puis au chocolat noir) avant de leur faire découvrir des tartelettes au chocolat (ganache au chocolat saupoudrée de cacao amer).

Les enfants ont grandement apprécié ce moment et ont vraiment goûté à tout.

Nous remercions sincèrement Monsieur Dallet pour son intervention et lui disons à l'année prochaine, sans cacher notre impatience !

APE

Petit retour sur le 1er semestre 2024 :

Comme prévu, nous avons organisé la brocante du village, celle-ci a eu lieu le dimanche 14 avril, et non le dernier week-end de mars comme à son habitude.

Au vu de la météo que nous avons depuis le début d'année, nous avons été très chanceux car le soleil nous a accompagné toute la journée. Je tiens à remercier les membres du bureau et les quelques parents qui ont aidé lors de cette manifestation. Nous n'étions pas nombreux et grâce à leur bonne humeur et leur motivation, la brocante fut une réussite.

Le carnaval, pourtant une réussite l'année passée, n'a pas été renouvelé cette année. Nous sommes très peu de membres au sein de l'association, et nous ne pouvons malheureusement pas être sur tous les fronts. C'est pourquoi nous avons pris cette décision.

Décision murement réfléchie afin de pouvoir garder nos forces pour offrir une kermesse en cette fin d'année !

En effet, le vendredi 28 juin, en collaboration avec l'école élémentaire et l'école maternelle, un spectacle de fin d'année et une kermesse sera organisée ! Jeux, cadeaux, tombola, restauration : un vaste programme en cette veille des vacances.

Pour féliciter les élèves de Grande Section de passer en CP, cette année encore nous leur offrons un bon d'achat de 20€ afin d'acheter leurs premières fournitures scolaires.

Quant aux futurs 6èmes, ils recevront une calculatrice qui les accompagnera durant leurs années collège.

Je tiens à tirer la sonnette d'alarme : à la rentrée, certains membres actuels du bureau devront laisser leur place, en effet leurs enfants grandissent et terminent leur scolarité au sein de l'école élémentaire. Si aucun parent d'élèves ne se présente pour prendre la relève, nous serons dans l'obligation de fermer cette association vieille de plus de 50 ans !

Nous ne souhaitons pas cela, bien au contraire. J'ai espoir que des parents, ayant pleins d'idées, viennent apporter un vent de fraicheur et de nouveauté. Nous serons là afin de les accompagner pour prendre le relais.

On vous donne rendez-vous à la rentrée 😊

La Présidente Emilie Lebeau

BSMA

C'est une assemblée ordinaire de la section des combattants ablutiens et environs (S.C.A.E) un peu particulière à laquelle nous avons assisté ce dimanche 10 mars 2024, dès 10h00 dans les locaux de la mairie de Saint Martin d'Ablois en présence de Mme Catherine FONTANESI maire de la commune, des présidents, des médaillés militaire d'Epernay M. Raymond LEMAIRE, du souvenir français du secteur Dormans M. Jean-Pierre DROUET, des porte-drapeaux d'Epernay M. Joël WIMANN, de l'association nature et patrimoine de Saint Martin d'Ablois M. Serge GAGNOUX et de nombreux adhérents de la section des combattants ablutiens et environs.

En effet, cette assemblée s'est déroulée sans la présence de son président Bernard JOFFRE, retenu par des obligations personnelles. Mais ce dernier avait pris soin de donner ses instructions à son vice-président Jean-Pierre HUOT, qui a dirigé de main de maître l'assemblée générale.

Après le mot d'accueil, Jean-Pierre HUOT a rendu hommage aux personnes qui nous ont quitté cette année, deux épouses de combattants Mme Colette BARBIER et Béatrice BAGNOST. Il a également associé à cet hommage deux personnes qui ont compté dans la vie de l'association, Bernard PIENNE qui prêtait généreusement chaque année son étang pour la journée pêche à la truite et Paul LALU ancien secrétaire, trésorier, président et président d'honneur des CATM d'Epernay. En l'honneur des personnes disparues une minute de silence a été observée.

Quoi de neuf depuis l'année dernière. Le secrétaire général Bernard BOUVIER a retracé l'année 2023 en égrenant les nombreuses activités de l'association. Encore une fois les combattants ont démontré en 2023 qu'ils étaient encore jeunes malgré le poids des années et une moyenne d'âge de 80 ans.

Par la suite Bernard BOUVIER a donné les prévisions de manifestations pour l'année 2024, avant de laisser la parole au trésorier Michel BARBIER. Ce dernier a fait un état des comptes de l'association. L'association n'est pas en danger financière. Les comptes lui permettent de poursuivre son activité pour 2024. Mais le mérite en revient essentiellement aux membres du bureau qui par leur travail permettent d'organiser toutes les manifestations (bourses aux capsules, repas, voyage etc) et ainsi de dégager quelques revenus.

En l'absence du vérificateur aux comptes, Patrice PODVIN, retenu par la maladie, le secrétaire adjoint Jean-Marc a lu la lettre du vérificateur aux comptes qui valide les comptes pour l'année 2023 et note l'excellent travail du trésorier qu'il félicite pour sa rigueur.

Il a été ensuite adopté lors d'un vote le rapport d'activité et prévisionnel du secrétaire général et le budget prévisionnel du trésorier.

Les adhérents ont ensuite validé la nomination de SCRUK Yan au sein du bureau. L'apport de sang jeune et frais est une obligation pour le bureau qui compte une majorité de membres âgés de plus 80 ans.

La parole a été donnée à Mme Catherine FONTANESI, qui a remercié les combattants pour leur engagement et leur fidélité.

Le président des médaillés militaires Raymond LEMAIRE, précise que devant le vieillissement des membres de nos associations et le manque d'intérêt des jeunes générations, il faut aujourd'hui réfléchir à l'organisation commune à plusieurs associations de voyage et autres manifestations.

Le président du Souvenir français de Dormans a profité de cette assemblée pour se présenter et retracer son cursus.

Après avoir encore une fois remercier de leur présence l'ensemble des participants, le vice-président Jean-Pierre HUOT a clôturé l'assemblée générale de 2024.

L'ensemble de l'assemblée a été invitée à se mettre en place devant la mairie pour le défilé, qui l'a emmenée aux monuments aux morts pour le dépôt de gerbe et l'hommage aux combattants de toutes guerres.

La présence du Chef d'escadron Christian KLESZYK adjoint au commandant de compagnie d'Epernay, de 12 porte-drapeaux d'Epernay, de la Champenoise d'AY-CHAMPAGNE a rehaussé la tenue du défilé et de la cérémonie, sous la protection constante d'une patrouille de la communauté de brigades de gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE.

A l'issue de la cérémonie et du salut aux porte-drapeaux et au responsable de la musique la Champenoise, le vice-président Jean-Pierre HUOT a invité l'ensemble des participants pour le vin d'honneur.

Les combattants ont poursuivi leur journée par un excellent repas au restaurant les trois meules de Saint-Martin-d'Ablois avant de participer à un loto organisé par le bureau de la section. Les combattants se sont quittés en fin d'après-midi après avoir passé une agréable journée.

Un grand merci à la musique La Champenoise d'AY-CHAMPAGNE, aux porte-drapeaux d'Epernay, à la gendarmerie, aux autorités présentes ou excusées le sénateur M. Christian BRUYEN, la conseillère départementale Mme Maryline WUIBLET, le lieutenant-colonel Claude METZGER président du comité d'entente.

Une attention particulière pour Martine et Patrick du restaurant "Les Trois Meules" ou "Auberge du Sourdon" pour l'accueil et l'excellente prestation qui a ravi l'ensemble des convives.

Il faut encore une fois féliciter l'ensemble du bureau de la section qui a œuvré avec efficacité pour l'organisation de cette belle assemblée générale et qui travaille déjà sur l'organisation de la prochaine bourse aux capsules du lundi 1er avril 2024.

Cordialement Jean-Marc CALLAY

Secrétaire Adjoint S.C.A.E.

Saint Martin Jumelage

Depuis 2001, les commandes pour les huitres se faisaient exclusivement le dernier week-end de Novembre
Cette année encore cette possibilité sera offerte les 23 et 24 Novembre de 9h à 12h en Salle numéro 1 à la Mairie de Saint Martin d'Ablois.

Pour la première fois, SAINT MARTIN JUMELAGE sera également présent au Marché de Noël organisé par ABCD les 23 et 24 Novembre à la Salle des fêtes. Vous pourrez donc y effectuer vos réservations d'huitres pour Noël
Bien sûr, les flyers seront distribués dans les boites à lettres du village quelques jours avant
Pour les « retardataires », il sera possible de réserver par téléphone au 06 86 82 48 77 jusqu'au 7 décembre et ce, à titre exceptionnel pour la bonne préparation des bourriches par notre Ostréiculteur Baptiste RAIMBAUD au Port Des Champs à Bouin en Vendée.

SAINT MARTIN JUMELAGE vous souhaite un été ensoleillé et un bel automne pour vous retrouver lors de la dégustation et retrait des commandes le 23 Décembre à la Salle des Fêtes de Saint Martin à partir de 16h 30 jusqu'à 20 h 00
N'hésitez pas à venir pour un Apéritif avec dégustation d'Huitres entre amis !

Bibliothèque Lire à SAINT MARTIN

Le 14 avril dernier, nous avons participé à la brocante de l'APE de Saint Martin avec la tenue d'un stand de ventes de livres. Cette vente de livres de seconde main permettra d'acheter de nouveaux ouvrages pour enrichir notre bibliothèque.

Lire à SAINT MARTIN vous accueille avec plaisir deux fois par mois à la bibliothèque, place de l'église ; venez choisir des livres, en discuter et partager un café en toute convivialité.

Permanences les samedis de 14 à 17 h00
Ancienne école de garçons place de l'Eglise

- 7 et 21 Septembre
- 5 et 19 Octobre
- 2, 16 et 30 Novembre
- 14 Décembre

A bientôt.

ANPA

Nous avons repris nos activités début mars.

140 marcheurs seulement ont bravé le froid et le vent pour notre randonnée pédestre du 24 mars autour de St Martin et de Brugny ; le repas qui a suivi cette matinée a redonné du baume au cœur aux bénévoles de l'organisation.

Notre 15ème assemblée générale du 6 avril fut un succès, elle a réuni plus de 60 personnes à la salle des fêtes. Merci à la municipalité de mettre à disposition gratuitement cette salle pour les différentes manifestations des associations de St Martin.

Les travaux de restauration du lavoir du Parc du Sourdon avancent à grands pas, même si l'effectif des bénévoles sur ce chantier se réduit à 8 personnes au plus. Merci aux agents municipaux qui ont pris en charge cette année le curage des caniveaux au CBR, ce qui nous a permis d'avancer sur nos travaux au lavoir. La consolidation et le rejointoiement des murs d'enceinte sont terminés.

Le carrelage du sol en briques où s'agenouillaient les lavandières est presque fini. Merci à ceux qui nous ont généreusement donné des briques, venues compléter utilement nos achats. D'autres aménagements sont prévus à ce bassin, comme peut-être la construction d'un abri couvert où pourraient être présentés nos matériels de lavandière.

Le soleil a fait son apparition au terrain de football pour notre soirée champêtre du 19 juin et son traditionnel barbecue. Merci à tous les participants à qui nous devons ce vif succès.

Nos activités cesseront début juillet et reprendront début septembre.

Enfin, merci aux Ablutiens et autres lecteurs qui ont déjà acheté notre livre « Le Parc des sources du Sourdon », aboutissement d'un long travail et d'une grande passion.

Des exemplaires sont encore disponibles à la bibliothèque « Lire à St Martin », ou à la librairie Apostrophe d'Epernay ou encore auprès de l'ANPA.

Karaté Club Ablutien

Une Année de Succès et de Victoires

Alors que l'année touche à sa fin, il est temps de faire le point sur les accomplissements impressionnants du Karaté Club Ablutien. Avec 44 licenciés passionnés et 7 bénévoles dévoués, notre club a su se distinguer par ses performances exceptionnelles tout au long de l'année. Revenons ensemble sur les moments forts qui ont marqué 2024.

Des Compétitions Fructueuses

L'année a été ponctuée de compétitions où nos karatékas ont brillé. Voici un récapitulatif des résultats qui témoignent de leur talent et de leur détermination.

Coupe de la Marne - 4 décembre 2024

Lors de la Coupe de la Marne, nos athlètes ont montré toute l'étendue de leurs compétences :

- **Grégoire** et **Léna** ont décroché la 1ère place en combat.
- **Enguerrand** et **Lara** ont remporté la 1ère place en Kata.
- **Fadwane** et **Zakaria** ont obtenu la 2ème place en combat.
- **Nino** s'est classé 2ème en Kata.

Open Régional - 17 décembre 2024

L'Open régional a également été une grande réussite pour notre club :

- **Enguerrand** a pris la 1ère place en Kata.
- **Lara** a terminé 3ème en kata et 2eme en combat.
- **Axel** a remporté la 1ère place en combat.
- **Nino** a triomphé en combat en obtenant la 1ère place.
- **Tom** s'est classé 2ème en combat.

Compétition Interrégionale de Kata à Pont-à-Mousson - 15 janvier 2024

Nino, **Chloé**, **Nicolas**, **Enguerrand** et **Lara** ont continué à exceller lors de la compétition interrégionale de Kata :

- **Lara** a terminé 6eme en 1ère division

Compétition Interrégionale de Combat à Pont-à-Mousson - 21 janvier 2024

En combat, nos athlètes ont également fait honneur au club :

- **Fadwane** a obtenu la 2ème place en 2ème division.
- **Lara** a terminé 3ème en 1ère division.

Open de la Marne - 7 avril 2024

L'Open de la Marne a été un autre moment fort de l'année, où nos karatékas ont encore une fois brillé par leurs performances :

- **Roxane** a obtenu la 2ème place en combat.
- **Théo** s'est classé 2ème en combat.
- **Fadwane** a décroché la 3ème place en combat.
- **Grégoire** a terminé 2ème de sa catégorie.
- **Alicya** a pris la 2ème place en combat de sa catégorie.
- **Axel** a remporté la 1ère place de sa catégorie.
- **Noé** s'est classé 2ème en combat.

Célébrations de Fin d'Année

Pour clôturer l'année en beauté, les adhérents ont reçu des chocolats, un geste apprécié de tous qui a contribué à renforcer l'esprit de camaraderie et de convivialité au sein du club.

Passage de Ceinture - Juin 2024

En juin, le club a organisé des passages de ceinture, permettant à nos jeunes et moins jeunes karatékas de démontrer leur évolution devant un jury. Chaque licencié a pu présenter ses progrès et se voir décerner de nouvelles ceintures, marquant ainsi une étape importante dans leur parcours martial.

Assemblée Générale et Récompenses

Le samedi 15 juin a eu lieu notre Assemblée Générale annuelle, un moment crucial pour la vie du club. Cette réunion a été suivie d'un verre de l'amitié et d'un barbecue, réunissant membres et familles dans une ambiance chaleureuse et festive.

Lors de cet événement, nous avons remis des médailles et des coupes aux meilleurs karatékas de chaque catégorie d'âge, en reconnaissance de leurs efforts et de leurs excellentes performances tout au long de l'année.

Un moment particulièrement émouvant a été la remise des ceintures noires à **Léna** et **Enguerrand**. Après 12 ans de pratique assidue, de patience et de persévérance, leur accomplissement a été salué par tous. Ces ceintures noires symbolisent non seulement leur maîtrise du karaté mais aussi leur dévouement exemplaire.

Nous tenons à remercier chaleureusement **la municipalité de Saint-Martin-d'Ablois** et **Madame le Maire** pour leur soutien indéfectible. Leur présence à notre Assemblée Générale et leur appui constant ont été essentiels à la réussite de notre club. Merci également à nos 7 bénévoles pour leur engagement sans faille : Léna, Enguerrand, Lilly, Fadwane, Ingrid, Lara et Pierre. Leur soutien et leur dévouement sont essentiels à la réussite de notre club. Un grand bravo également à tous nos licenciés pour leurs efforts et leurs succès.

Le président Pascal SOURDET

ASLA

L'ASLA a organisé cette année 2 manifestations.

Tout d'abord un loto organisé le 4 février. Cette première édition a remporté un franc succès, tant auprès des ablutiens que des habitants des villages alentours. De nombreux lots ont pu être remis aux participants grâce à la générosité de diverses entreprises et organismes donateurs, ainsi que certains viticulteurs ablutiens.

Nous avons cette année renouvelé pour la 2e année consécutive notre soirée de la St Patrick le 16 mars. Comme l'année précédente, le groupe Noname Nothing Nowhere a su mettre l'ambiance lors de cette soirée fort sympathique et le public a répondu présent.

Nous remercions tous les participants à ces manifestations, ainsi que les membres de l'Asla qui ont œuvré au bon déroulement de ces événements.

La section badminton organisera son tournoi interne le 30 juin prochain.

Activité Yoga

Cette activité est ouverte tous les lundis hors vacances scolaires. Organisée en 2 groupes, de 9h15 à 10h30 et de 10h45 à 12h00, elle regroupe près de 40 personnes à la halle des sports autour de leur dynamique professeure et animatrice Sylvie.

Atelier Dessin Peinture

L'Atelier Dessin Peinture a tenu son exposition annuelle le dimanche 17 mars dans la Salle d'Honneur de la Mairie. Malgré le temps pluvieux, de nombreux visiteurs enthousiastes se sont déplacés pour admirer la soixantaine de toiles exposées. Un tirage au sort a également été effectué, permettant à un heureux habitant du village de gagner une toile offerte par l'un des membres !

Nous comptons désormais 9 adhérents, avec l'arrivée en ce début d'année d'Evelyne.

N'hésitez pas à venir voir les artistes à l'œuvre tous les lundis à partir de 17h dans notre local situé place de l'Eglise !

ABCD

L'association ABCD a organisé une exposition-vente le dimanche 14 avril 2024 qui a connu un succès mitigé, et regrette la discrétion des ablutiens. Le traditionnel marché de Noël aura lieu les 23 et 24 novembre 2024 à la salle des fêtes.

Etat civil

Naissances

Marianne, Marthe, Véronique, Nhu y DUONG née le 09 février 2024 de Olivier DUONG et de Adeline, Claudette, Céline ABRIOUX.

Charlie, Théo GIGERICH né le 09 mars 2024 de Jérôme, Philippe, Gérard, Jacques GIGERICH et de Lucille, Nicole, Louise BRESSAN

Mariages

Maggy NOGUEIRA et **Aymeric, Eric LE GARREC**, le 1er avril 2024

Camille, Marie-Rose, Annick KOZA et **Raphael, Jean, Gervais MAIN**, le 18 mai 2024

Charlène, Catherine PETRET et **Mathieu, Antoine, Dominique BRESSAN**, le 22 juin 2024

Décès

Anne-Marie, Jeannine KEREUN épouse VINCENT le 10 Décembre 2023 à Epernay.

Rectificatif de l'Info Ablutienne N°33 de décembre 2023

Gérard, Léopold MORIZET le 02 janvier 2024 à la Maison de Retraite

Josiane, Blanche BIZON veuve PARIS le 12 janvier 2024 à la Maison de Retraite

Roger, Amand, Paul BOISSY le 30 janvier 2024 à la Maison de Retraite

Max, Jean, Léon LEQUIEN le 19 février 2024 à la Maison de Retraite

Yves, Henri, Philippe DUMAS le 22 février 2024 à Épernay

Marie-José LEDOUX le 7 mars 2024 à Châlons-en-Champagne

Jacqueline, Charlette, Alberte CARDON veuve LECLÈRE le 14 mars 2024 à la Maison de Retraite

Yves, Jules, Edmond MEUNIER le 30 mars 2024 à Épernay

Jeannine, Lucienne, Henriette GRENETTE le 17 avril 2024 à la Maison de Retraite

Marcelle MICKLER veuve HATAT le 08 juin 2024 à la Maison de Retraite

Eliane, Paulette RENARD veuve PINOT le 09 juin 2024 à la Maison de Retraite

Jean, Gérard HÉBERT le 11 juin 2024 à Bezannes

Frédéric, Yves FORGET le 14 juin 2024 à Reims

L'Info Ablutienne
Bulletin édité par le Conseil Municipal de Saint Martin d'Ablois.
Mairie: 1 place du Général de Gaulle. Tel :03 26.59 95 00
Mail : mairiestmartindablois@wanadoo.fr - www.saintmartindablois.fr
Textes et photos : Catherine Fontanesi, Emilie-Sophie Lebeau, Serge Gagnoux, Mickaël Jama, Maryline Thiebaut, Benoît Dupont.

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT !

OPAH
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
Paysages de la Champagne

Des travaux dans votre habitation ?
L'OPAH peut vous aider !

Aides financières et accompagnement personnalisé

Vous pouvez nous rencontrer lors des permanences :

1er jeudi du mois

14h - 16h
DORMANS
France services
3 rue Maréchal Foch

2024 : 2 mai, 6 juin, 4 juil., 5 sept, 3 oct., 7 nov., 5 déc.

2025 : 9 janv., 6 fév., 6 mars, 3 avril, 5 mai, 5 juin, 3 juil.

3ème jeudi du mois

14h - 16h
MONTMORT-LUCY
Pôle de proximité
68 rue de la Libération

2024 : 16 mai, 18 juill., 17 oct., 19 déc.

2025 : 20 fév., 17 avril, 19 juin

14h - 16h
VAUCIENNES
Pôle de proximité
26 avenue de Paris - La Chaussée de Damery

2024 : 20 juin, 19 sept., 21 nov.

2025 : 16 janv., 20 mars, 15 mai, 17 juil.

Contactez-nous :

CoMAL.SOliHA. 51
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

COMAL SOLIHA 51
0 800 77 29 30 (appel gratuit) - opahccpc@soliha.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence nationale de l'habitat
Anah

France Rénov'

La Région Grand Est

Le Département Marne

Paysages de la Champagne
communauté de communes

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique

COMPRENDRE LES RISQUES

L'ARNAQUE AU FAUX SUPPORT TECHNIQUE

L'arnaque au faux support technique (***Tech support scam*** en anglais) consiste à effrayer la victime, par SMS, téléphone, chat, courriel, ou par l'apparition d'un message qui bloque son ordinateur, lui indiquant un problème technique grave et un risque de perte de ses données ou de l'usage de son équipement afin de la pousser à contacter un prétendu support technique officiel (Microsoft, Apple, Google…), pour ensuite la convaincre de payer un pseudo-dépannage informatique et/ou à acheter des logiciels inutiles, voire nuisibles. Si la victime refuse de payer, les criminels peuvent la menacer de détruire ses fichiers ou de divulguer ses informations personnelles.

BUT RECHERCHÉ

Soutirer de l'argent à la victime en la poussant à laisser prendre le contrôle de sa machine pour faire semblant de la lui dépanner et lui installer des logiciels et/ou faire souscrire des abonnements qui lui seront facturés.

SI VOUS ÊTES VICTIME

NE RÉPONDEZ PAS AUX SOLLICITATIONS et n'appelez jamais le numéro indiqué.

CONSERVEZ TOUTES LES PREUVES. Photographiez votre écran au besoin.

S'il semble « bloqué », **REDÉMARREZ VOTRE APPAREIL**. Cela peut suffire à régler le problème.

Si votre navigateur reste incontrôlable, **PURGEZ LE CACHE, SUPPRIMEZ LES COOKIES, RÉINITIALISEZ LES PARAMÈTRES PAR DÉFAUT** et si cela ne suffit pas, supprimez et recréez votre profil.

DÉSINSTALLEZ TOUTE NOUVELLE APPLICATION SUSPECTE présente sur votre appareil.

FAITES UNE ANALYSE ANTIVIRALE COMPLÈTE de votre appareil.

Si un faux technicien a pris le contrôle de votre machine, **DÉSINSTALLEZ LE PROGRAMME DE GESTION À DISTANCE ET CHANGEZ TOUS VOS MOTS DE PASSE**. En cas de doute ou si vous n'arrivez pas à reprendre le contrôle de votre appareil, vous pouvez faire appel à un professionnel référencé sur www.cybermalveillance.gouv.fr/diagnostic/profil.

Si vous avez fourni vos coordonnées de carte bancaire, **FAITES OPPOSITION SANS DÉLAI**. Si un paiement est débité sur votre compte, **EXIGEZ LE REMBOURSEMENT** en indiquant que vous déposez plainte.

SIGNALEZ LES FAITS sur la plateforme Internet-signalement.gouv.fr du ministère de l'Intérieur.

En fonction du préjudice subi, **DÉPOSEZ PLAINTE** au commissariat de police ou à la gendarmerie ou en écrivant au procureur de la République dont vous dépendez en fournissant toutes les preuves en votre possession.

MESURES PRÉVENTIVES

Appliquez de manière régulière et systématique les mises à jour de sécurité du système et des logiciels installés sur votre machine, en particulier vos navigateurs.

Tenez à jour votre antivirus et activez votre pare-feu. Vérifiez qu'il ne laisse passer que des applications et services légitimes.

Évitez les sites non sûrs ou illicites, tels ceux qui hébergent des contrefaçons (musique, films, logiciels…) ou certains sites pornographiques qui peuvent infecter votre machine ou héberger des régies publicitaires douteuses.

N'installez pas d'application ou de programme « piratés », ou dont l'origine ou la réputation sont douteuses.

N'utilisez pas un compte avec des droits « administrateur » pour consulter vos messages ou naviguer sur Internet.

N'ouvrez pas les courriels, leurs pièces jointes et ne cliquez pas sur les liens provenant de chaînes de messages, d'expéditeurs inconnus, ou d'un expéditeur connu mais dont la structure du message est inhabituelle ou vide.

Faites des sauvegardes régulières de vos données et de votre système pour pouvoir le réinstaller dans son état d'origine.

Aucun support technique officiel ne vous contactera jamais pour vous réclamer de l'argent.

EN PARTENARIAT AVEC:
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CYBER MALVEILLANCE .GOUV.FR
Assistance et prévention en sécurité numérique

LES INFRACTIONS

En fonction du cas d'espèce, les infractions suivantes peuvent être retenues :

- L'incrimination principale qui peut être retenue est l'**escroquerie**. **L'article 313-1 du code pénal** dispose que : « *l'escroquerie est le fait, soit par l'usage d'un faux nom ou d'une fausse qualité, soit par l'abus d'une qualité vraie, soit par l'emploi de manœuvres frauduleuses, de tromper une personne physique ou morale et de la déterminer ainsi, à son préjudice ou au préjudice d'un tiers, à remettre des fonds, des valeurs ou un bien quelconque, à fournir un service ou à consentir un acte opérant obligation ou décharge* ». L'escroquerie est passible de cinq ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende.

- Si la victime est menacée de suppression de ses fichiers ou en est victime, de tels procédés relèvent de l'**extorsion de fonds.** En effet, ils se caractérisent par une contrainte physique – le blocage de l'ordinateur ou la destruction de fichiers – obligeant à une remise de fonds non volontaire. **L'article 312-1 du code pénal** dispose que : « *l'extorsion est le fait d'obtenir par violence, menace de violences ou contrainte soit une signature, un engagement ou une renonciation, soit la révélation d'un secret, soit la remise de fonds, de valeurs ou d'un bien quelconque* ». L'extorsion est passible de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende.

- L'infraction d'**atteinte à un système de traitement automatisé de données (STAD)** peut être retenue. **Les articles 323-1 à 323-7 du code pénal** disposent notamment que : « *le fait d'accéder ou de se maintenir frauduleusement* » dans un STAD, « *la suppression ou la modification de données contenues dans le système* », « *le fait [...] d'extraire, de détenir, de reproduire, de transmettre [...] les données qu'il contient* » ou l'« *altération du fonctionnement de ce système* » sont passibles de trois à sept ans d'emprisonnement et de 100 000 à 300 000 euros d'amende.

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

Licence Ouverte v2.0 (ETALAB)

V230417

HÉBERGEMENT INSOLITE - 4ème EDITION
NOUS SOUTENONS VOS PROJETS !

Pour étoffer l'offre en matière d'hébergements insolites et touristiques, la CCPC, la CCGVM et Epernay Agglo lancent leur 4ème appel à candidatures avec le concours de la Région Grand Est.

Vous êtes un particulier, une association ou une entreprise ?
Vous avez un projet d'hébergement insolite (cabanes, bulles, lov'nid, espaces insolites sur l'eau, dans les arbres...) ?

Nous soutenons vos projets à hauteur de 5 000 € (par dossier retenu).

Déposez votre dossier avant **le 1er décembre 2024**

Pour en savoir + : Service Urbanisme au 03 26 57 53 89 – urbanisme@ccpc51.fr

Retrouvez les modalités de l'appel à projet sur le site www.ccpc51.fr